

EAUBONNE RECRUTE

Agent de surveillance de la voie publique (H/F)

(Catégorie C – Filière Technique)

CONTEXTE DU POSTE

Placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, vous aurez comme principale mission de faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement, et participer à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, et autres bâtiments et lieux publics.

MISSIONS PRINCIPALES

• Surveiller et relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement ;
• Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances ;
• Établir des procès-verbaux d'infraction, y compris par le procès-verbal électronique (PVE) ;
• Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique ;
• Prévenir, conseiller et dissuader les usagers relativement à la propreté des voies et des espaces publics ;
• Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages ;
• Contrôler l'application de la réglementation du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental ;
• Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées ;
• Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (comptes rendus, rapports d'activité et de surveillance).

PARTICULARITES DU POSTE

• Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique ;
• Horaires irréguliers, avec amplitude variable : soirées, week-ends, jours fériés ;
• Risques forts de tensions (physiques et émotionnelles) ;
• Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police ;
• Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées.

PROFIL SOUHAITÉ

- Connaissance des procédures et dispositifs de secours (pompiers, services d'urgences médicales… ;
- Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées ;
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre publique sur les voies publiques ;
- Respect de la hiérarchie, goût du travail en équipe, gestion du stress, diplomatie et sens du service public.

POURQUOI CANDIDATER À EAUBONNE ?

• Rémunération statutaire
• Régime indemnitaire
• Prime annuelle
• Participation employeur mutuelle et prévoyance
• Forfait mobilité
• Amicale du personnel

Date limite de candidature : 31/12/2026

Pour envoyer votre candidature :

Adressez votre lettre de motivation et C.V à Madame la Maire :
recrutement@eaubonne.fr ou directement sur le site de la Ville